

MAIRIE d'AUSSAC VADALLE

TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

SUIVI DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU N°7

Du : jeudi 2 juin 2022

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
Mairie de AUSSAC VADALLE	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		maire@aussac-vadalle.fr mairie@aussac-vadalle.fr	x		x	
ADA AIGRE	M. Bourut	05 16 09 56 54		sbourut@lacharente.fr	x		x	
BETG 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x		x	
Atelier du Sablier Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr	x		x	
SDEG	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr	x		x	
ALLEZ	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr	x		x	
EUROVIA	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		nicolas.gomez-martin@eurovia.com	x x		x	
Les Jardins de l'Angoumois	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com	x			

Objet de la réunion :

Réunions chantier du 02 06 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'oeuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

1. AVANT PROPOS

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

2. ATTRIBUTION DES LOTS

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

3. RAPPEL ADMINISTRATIF

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021 (à vérifier)
- OS
 - Lot 1 : OK
 - Lot 2 : en cours

4. DELAIS DES TRAVAUX

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
 - à compter du : 01 04 2022
 - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

LOT 2

- A programmer

5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

6. COORDINATION SPS :

Sans objet

7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

8. CONTRAINTE DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER

- Arrêtés de circulation :
 - Ok avec mairie et CD16
 - OK avec DIRA (fourniture DESC)
- Déviation PI
 - En place (identique à celle établie lors des travaux de réseaux)
- déviation locale VL – commerces
 - en place
 - à ajuster selon l'évolution des équipes et la nécessité d'indiquer les commerces
- Déviation locale – transport scolaires et ligne régulière
 - Vu avec Citram Tansdel Angouleme : Mme Fort : 05 45 25 99 83
 - Vu avec Thorin pour la ligne collège

➔ un courriel est adressé ce jour à Thorin et Transdev pour leur informer qu'ils peuvent reprendre leurs circuits.

12. ENCADREMENT DU CHANTIER

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- A définir

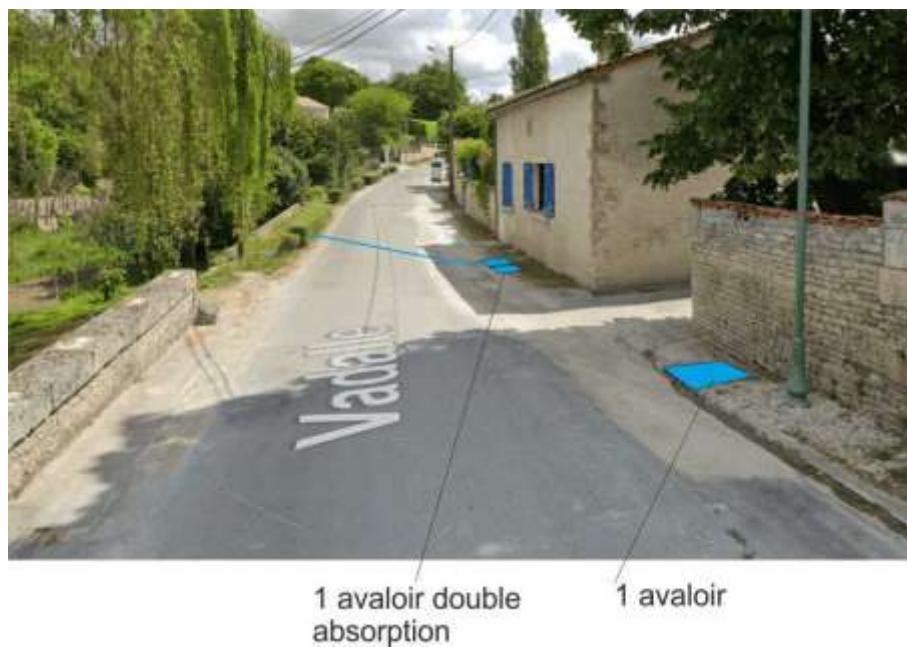
13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1

- Phasage
 - Phase 0 : terminée
 - Phase 1 : entrée Ouest à rue Maréchalerie route de Tourriers : travaux de bordure terminés
 - Phase 2 : rue Maréchalerie à rampe du Midi : débuté
 - Phase 3 : entrée Est
- Planning
 - La dépose des poteaux devrait débuter vers le 15 juin.
 - Eurovia a débuté la phase 2 afin d'attendre la dépose complète des poteaux

- Bâti avant l'allée des hortensias
 - M. Rousseau alerte que le terrassement du trottoir a permis de révéler une fosse dans laquelle seraient piqués deux PVC issus de la maison
 - Tout sera conservé en l'état, l'information est uniquement donnée à la mairie pour avis.



- Point bas rue de la Fontaine
 - 1 avaloir et un avaloir double absorption sont prévus
 - Une traversée neuve sera posée



- Double garage de la maison au volet bleu (rue de la Fontaine)
 - Vu ce jour avec le propriétaire
 - Pose Ac1 comme le reste du bourg pour une parfaite protection des eaux
 - Attention toutefois à l'altimétrie finie : la pose d'une bordure conjuguée à une chaussée neuve réhaussée pourrait générer une contrainte pour les véhicules – à vérifier.



- Carrefour rampe sens interdit
 - Borduration pour signifier le carrefour
 - Exutoire béton pour re diriger les eaux vers la boue enherbée
 - Vilain talus retravaillé en espace vert

Talus à végétaliser



bordure avec cunette béton vers la noue

- Exutoire eaux pluviales
 - Un exutoire est prévu dans le rayon extérieur de la courbe à la sortie du bourg
 - Le propriétaire M. Chambre (adjoint 06 25 04 94 53) avait donné son accord.
 - Afin d'implanter cet exutoire, il serait préférable que M. Chambre et M. Rousseau se rencontrent ou alors que M. Chambre soit présent à la prochaine réunion de chantier.



- Abri bus
 - M. Gomez a demandé un devis au maçon

14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2

Rappel : paragraphe précédent

- trottoir sablé enherbé
 - M. Gomez indique qu'il va programmer la mise à niveau calcaire
 - M. Tyré rappelle qu'il s'agit d'un trottoir sablé enherbé
 - Après discussion avec M. Alamargot (Entreprise Jardins de l'Angoumois), la méthode est la suivante :
 - Mise à niveau à -2 -3 cm
 - Engazonnement
 - Mise à niveau en 0/6, léger compactage
 - Nouvel engazonnement
 - ⇒ il est primordial d'avoir une coordination entre les lots – voir aussi avis de M. Escavi sur le procédé

15. REUNION DE CHANTIER

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion : jeudi 9 juin